



**PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES
DU 21 AU 26 AVRIL 2025
Bulletin d'informations
pour les Pèlerins Lycéens**



Avec Marie.

PÈLERINS D'ESPÉRANCE
2025



INFORMATIONS PRATIQUES
pour l'inscription d'un pèlerin lycéen
(lisez cette partie avec attention et conservez-la)

INSCRIPTION : **Attention le nombre de places est limité,
n'attendez pas le dernier moment.**

Remplir **avec soin** un bulletin d'inscription par lycéen, en renseignant chaque ligne et en cochant les mentions correspondant à votre situation.

Pour tout pèlerin âgé de moins de 18 ans, il faut obligatoirement joindre une fiche sanitaire de liaison remplie clairement et complètement.

Le bulletin d'inscription doit être remis à votre responsable dans l'Etablissement Catholique, de l'Aumônerie de l'Enseignement Public ou de votre Ensemble Paroissial ou envoyé à la Direction Diocésaine des Pèlerinages, le plus tôt possible et **au plus tard le 05 février 2025**, en y joignant le règlement par un ou plusieurs chèques (échelonnement possible sur 6 mois maximum).

Important : ne pas antidater vos chèques. Mettre la date souhaitée pour l'encaissement au dos de chaque chèque, à l'ordre de 'ADP – DIRECTION DIOCESAINE DES PÈLERINAGES'.

Pour la bonne gestion des inscriptions, **nous attirons votre attention sur l'importance de bien remplir ce document.** Toute fiche d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

A NOTER :

Les lycéens se mettent au service des pèlerins malades.

LE VOYAGE : Tous les trajets sont effectués en car. Les itinéraires, lieux et horaires précis de départ et de retour figureront sur votre carte de pèlerin.

CARTE DU PELERIN : Une dizaine de jours avant le départ, votre carte du pèlerin vous sera envoyée. Elle vous permettra de connaître : le lieu de départ, l'heure, le numéro du car et le nom de votre hôtel.

Vous trouverez aussi dans ce courrier le programme complet du pèlerinage.

LOGEMENT : Le logement sera assuré à l'hôtel en chambre multiple à partager.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON : obligatoire pour les mineurs, elle est à remplir et à signer.

REPAS : **Prévoir d'emporter votre pique-nique pour le lundi 21 avril. Attention : il s'agit d'un jour férié.**
Sont inclus les repas du dîner du lundi 21 avril au panier-repas du samedi midi 26 avril.

BAGAGES : Chaque bagage devra être étiqueté avec vos coordonnées et n° de portable. Prévoir vêtement pluie, de bonnes chaussures, nécessaire toilette (linge de maison fourni), Bible ou Evangile.

ANNULATION : Toute annulation doit être signalée **PAR ECRIT** (courriel ou courrier) à la Direction Diocésaine des Pèlerinages. (Voir les conditions et frais sur la fiche d'inscription).

Un souci d'argent ne doit pas empêcher de participer.
Des aides financières sont possibles.
Faire part de sa difficulté au responsable du Mouvement,
de l'Etablissement Catholique, de l'Aumônerie de l'Enseignement Public
ou au Curé de son Ensemble Paroissial.

DIRECTION DIOCÉSAINE DES PÈLERINAGES

Maison Diocésaine La Providence - 4, BD Docteur Chantemesse
43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. : 04 71 09 73 45 - pelerinages@catholique-lepuy.fr